

Vivre à Bouliac

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

n° 44

Printemps 2022

LE DOSSIER

Le budget

À découvrir p. 7

*Solidarité
Ukraine*

À retrouver → p. 6

*Le club
des Aînés*

À lire → p. 13

*Le Carnaval
des enfants !*

À découvrir → p. 14



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Ma volonté est d'œuvrer, avec mes collègues, afin que vous bénéficiiez d'équipements et de locaux bien entretenus et en bon état.

Dans ce sens, et afin d'élever le niveau de service dans l'entretien et la propreté, nous avons recruté trois personnes au sein des services techniques sous la responsabilité d'un nouveau Directeur du Pôle Technique qui aura essentiellement pour fonction de mener à bien les grands projets.

Certes, cela s'accompagne d'une augmentation des charges de fonctionnement du fait d'un accroissement des charges de personnel.

L'investissement n'est cependant pas oublié et son montant passe de 2,2 millions d'euros en 2021 à près de 6,5 millions d'euros en 2022. Le recours à un emprunt à hauteur de 3,6 millions d'euros sera nécessaire.

L'anticipation qui a été la nôtre dans la recherche de nouvelles ressources permet ces investissements. La situation financière de la commune reste saine mais demande une grande vigilance.

Les associations bouliacaises ne sont pas oubliées et le montant de leurs subventions a été maintenu et parfois augmenté.

Dans ce contexte de travaux en de nombreux endroits de la commune, je tiens à remercier mes collègues et les agents municipaux pour leur présence et leur engagement malgré la pandémie.

Chaleureusement dévoué
Dominique ALCALA

Dominique ALCALA

Maire de Bouliac

► **Mairie de Bouliac**

Tél. 05 57 97 18 18

► **Site internet :** www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 44 - Printemps 2022

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - Anita Bonnin - Patricia Bégout - Morgane Lacombe
Istockphoto - Freepik - Olivier Do Santos - Laurent Cluzel.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.



HOMMAGE

Disparition d'Alain Bézies

La municipalité a appris avec tristesse le décès d'Alain Bézies, employé communal, en poste à Bouliac depuis 28 ans.



Arrivé en 1994 en qualité d'agent technique spécialisé dans le bois, sa qualification (CAP ébéniste et formation en menuiserie) lui aura permis de laisser son empreinte dans l'ameublement des bâtiments de la commune. Sérieux et apprécié de tous, il avait été récompensé par la médaille d'argent du travail en 2015 (photo ci-dessous, Alain Bézies est à gauche). M. le Maire, les élus, les agents et collègues s'associent à la douleur de sa famille et présentent ici leurs plus sincères condoléances.



ARRIVÉE

Un nouveau directeur aux services techniques de Bouliac

La municipalité a recruté début avril un Directeur du Pôle Technique en la personne de Fabrice Gabas.

En liaison avec Laurent Cluzel, Directeur Général des Services, il assurera l'instruction et le suivi des divers dossiers et projets techniques sur le territoire communal.

Fabrice Gabas était jusqu'à présent Chef de centre au service territorial de voirie n° 2 de Bordeaux Métropole basé à Artigues-près-Bordeaux. Bienvenue !



NOUVEAUTÉS



Espace de travail partagé, les avancées

Le 2 mars dernier se tenait la réunion d'information du futur espace de travail partagé qui verra le jour à Vettiner. L'occasion d'en savoir davantage quant aux attentes des Bouliacais(es) sur le sujet.

En présence de M. le Maire qui accueillit les participants à la réunion, Jérôme Lambert, exposa les grandes lignes du futur espace de travail partagé de Bouliac.

Il fut tout d'abord question du calendrier des travaux du site qui sont planifiés à partir de l'été 2022, pour une livraison de l'ouvrage au dernier semestre 2023. L'espace de travail d'une superficie d'environ 180 m² se composerait d'un plateau pouvant accueillir 12 personnes avec 12 postes informatiques et serait doté d'une salle de réunion, de 2 zones de confidentialité, de nombreux rangements, d'une cuisine et de toilettes. Il serait ouvert et opérationnel 24 h/24 avec badge et casier personnels.

Sur les 25 questionnaires reçus visant à connaître les profils et attentes des futurs utilisateurs du lieu, il ressort que la plupart des répondants exercent dans le secteur du conseil/consulting coaching. La plupart seraient prêts à participer pour faire vivre le site bénévolement et souhaiteraient un mode de gestion associatif inspiré du modèle du Patio du Bouscat, pour lequel une visite est prévue.

Les tarifs envisagés seraient compris entre 150 et 200 euros pour un mois plein d'occupation, 50 euros la location de la salle de réunion à la journée, 20 euros par poste et micro salle de réunion à la journée.

Prochaine réunion du groupe de travail : semaine 19 ou 22.

Installation de caméras de surveillance

Afin de préserver la sécurité des Bouliacais(es), la municipalité s'était engagée à déployer des caméras de vidéoprotection aux entrées et sorties d'agglomération et centre-ville ; c'est chose faite depuis fin février 2022.



Ce système de sécurité, à lecture de plaques numérogiques de jour comme de nuit, est réglementé par la Loi du 21 janvier 1995, qui s'attache à concilier les libertés individuelles et la sécurité collective.

Au nombre de sept, ces caméras ont été positionnées en respectant l'équilibre des secteurs entre la Plaine et le Haut Bouliac. Elles se situent :

- Rond-point de Chronodrive
- Chemin des Collines
- Rond-point des « quatre murs »
- Rond-point de Tresses
- Intersection Chemin de Mélac - Chemin de Crabot (2 caméras)
- Parking du stade

Les images filmées seront visionnées et étudiées en cas de fait marquant, à partir d'un poste central au sein du service de Police Municipale et/ou sur demande des forces de Police ou de Gendarmerie Nationale. Sur réquisition judiciaire, les images seront extraites et exploitées pour les besoins d'enquêtes.

VIE ÉCONOMIQUE

AFLUA

Froid commercial et climatisation
11 avenue du domaine de Vialle
06 10 23 76 59
<https://www.aflua.fr>

COBALTO CONSTRUCTION

Entreprise de construction
spécialisée dans le gros œuvre
2-4 pont de Bouliac
Julian BIZET - 06 74 25 31 93

SPECIAL ALSH

Vive le ski !

Après un an d'absence, une vingtaine d'enfants a pu repartir skier cet hiver grâce au séjour ski organisé par l'ALSH.

Le séjour s'est déroulé du 13 au 19 février dernier dans la station de Boi Taull située en Espagne. Pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs encadrants, le beau temps et la neige ont été au rendez-vous.

Les jeunes ont pu s'oxygéner au grand air, s'amuser en apprenant à skier, faire des bonhommes de neige, des glissades, des batailles de boules de neige et autres activités. Puis, en fin de journée tournois de baby foot géant, course d'orientation, escape room étaient au programme.

Le séjour s'est clôturé par la traditionnelle Boum et la remise de médailles.

Hélas c'est déjà fini... mais cap sur les prochains séjours d'été ! Un beau programme vous attend... à découvrir sans tarder dans l'encart ci-dessous !



Vite, vite... Les infos sur les prochains séjours été !

Cette année encore, l'ALSH a concocté un très beau programme d'activités estivales à destination des enfants. Tarifs selon quotient familial et places limitées. Pensez à réserver !



> Séjour équestre

Pour les 6/11 ans.
Du 11 au 15/07/2022.
À Mimizan.

Le séjour offre 16 places.
Hébergement sous tente.
Transport en bus.
Déplacement à vélo.

> Séjour multi-activités nautiques

Pour les 6/11 ans.
Du 11 au 15/07/2022.
À Mimizan.

16 places disponibles.
Paddle, canoë, surf, sauvetage côtier, pirogue.
Hébergement sous tente.
Transport en bus.
Déplacement à vélo.

> Séjour multi-activités

Pour les 4/6 ans.
Du 11 au 15/07/2022.
À Mimizan.

16 places proposées.
Hébergement sous tente.
Transport en bus.

> Séjour Ados

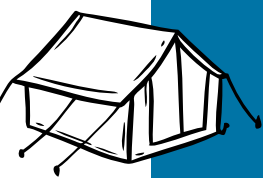
Du 11 au 22/07/2022.
À Mimizan / Hostens.

Le séjour offre 16 places.
Hébergement sous tente.
Transport en bus.
Déplacement à vélo.

> Séjour équitation & mini moto

Pour les 6/11 ans.
Du 19 au 23/07/2022.
À Hostens.

16 places.
Hébergement sous tente.
Transport en bus.
Déplacement à vélo.



AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX



AMÉNAGEMENT ÎLOT VETTINER

Les travaux de voirie se poursuivent rue du Bourg. Concernant les commerces, la commune a finalement enregistré 4 candidatures pour la boulangerie-pâtisserie, 2 pour la boucherie-charcuterie et 5 pour le bar brasserie.

Une commission municipale a reçu tous les candidats et le choix sera opéré prochainement. L'appel d'offres pour les travaux de bâtiment et espaces verts est clos. Il apparaît un dépassement de l'estimation initiale d'environ 30 % compte tenu de l'explosion des prix observée depuis la crise sanitaire et la guerre en Ukraine.

TROTTOIRS CÔTE DE BOULIAC

Les enrobés de la chaussée et des trottoirs de la côte de Bouliac entre l'avenue du domaine de Vialle et l'avenue de la Belle Étoile sont achevés. Il reste à réaliser la signalisation horizontale et les résines.

ASSAINISSEMENT ALLÉE DU RUISSEAU (1)

La canalisation des eaux usées de l'allée du ruisseau a été renouvelée sur 87 mètres linéaires. Il s'agissait de remplacer l'actuelle canalisation fragilisée par un réseau neuf de diamètre 200 mm. Le reste du réseau avait été rechemisé en 2021.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (2)

Un abri vélo tout neuf a été installé et les arceaux vélo ont été changés. L'auvent du préau a été refait à neuf.



RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'ANTENNE TDF

À la demande de TDF, Enedis va procéder au renforcement de l'alimentation électrique de l'antenne de Bouliac. Les travaux sont conséquents puisqu'une nouvelle ligne sera créée depuis Floriac via le chemin de Vimeneys, la côte de Bouliac et l'avenue du domaine de Vialle où est également prévu le renouvellement de l'alimentation basse tension. Encore des contraintes de circulation en perspective !

RÉFECTION DE L'EXUTOIRE DE LA JALLE DE BŒUF (3)

Les travaux de réfection de l'exutoire de la Jalle de Bœuf sont achevés. Très gros chantier puisque deux regards et une nouvelle canalisation ont été posés à 5 m de profondeur, avec des pieux de fondation côté Garonne, et les contraintes liées à la marée. La fermeture de la piste cyclable a fortement perturbé les usagers mais il n'était pas possible de faire autrement.

ÉGLISE SAINT-SIMÉON LE-STYLITE (4)

La réfection de la toiture se poursuit pour une fin des travaux en juin 2022.

LOTISSEMENT COMMUNAL LUBER CHAPERON

Les travaux de viabilisation sont en cours d'achèvement. Un appel à candidature sera lancé prochainement par la commune pour la commercialisation des 8 lots.



SOLIDARITÉ



Bouliac soutient l'Ukraine

Bouliac est une commune solidaire. Au vu des événements tragiques qui se déroulent actuellement en Ukraine, la municipalité a décidé d'agir et se mobilise.

Il existe de nombreuses façons d'apporter du soutien aux populations civiles ukrainiennes.

1/ Vous pouvez faire des dons financiers

(pas de dépôt en mairie) aux organismes officiels tels :

- **La Croix Rouge** en ligne à l'adresse suivante : www.croix-rouge.fr ou par chèque à l'ordre de « Croix-Rouge Française – Conflit Ukraine 2022 » à envoyer à l'adresse suivante : Croix-Rouge Française CS 20011 - 59895 LILLE Cedex 9.

- **La Protection Civile** via leur site internet : <https://don.protection-civile.org/>

2/ Vous pouvez également effectuer des dons matériels

par dépôt en sac ou carton en Mairie pendant les heures d'ouverture. Attention : - pas de vêtements - seuls les dons suivants sont acceptés : logistique (sacs de couchage, couvertures, lampes...), produits d'hygiène (gels douche, savons, dentifrices, couches, lait maternel...), premiers secours (pansements, compresses, matériel médical...).

3/ Vous pouvez accueillir des réfugiés. La préfecture de la Gironde appelle les personnes qui souhaitent proposer un hébergement à des ressortissants ukrainiens à se rapprocher de la mairie à l'adresse : dgs@ville-bouliac.fr qui recensera et fera remonter à la préfecture ces initiatives.

Saluons la participation de la gendarmerie du quartier Béteille qui a fourni plusieurs centaines de duvets et couvertures en partance directe pour l'Ukraine !

À SAVOIR - La municipalité a déjà expédié des colis de première nécessité et depuis le 23 mars, la commune accueille les premières familles ukrainiennes...

À NOTER ! Concert pour la paix en soutien à l'Ukraine samedi 14 mai 2022 dès 19h Parc de Vialle. Concerts et tombola caritative. Buvette et restauration sur place. Entrée unique de 5 € = 1 ticket de tombola offert. Les recettes des entrées et de la tombola seront intégralement reversées à la Croix-Rouge.

Luttons ensemble contre le cancer

Les Clubs Rotary de Gironde et le CHU de Bordeaux se sont associés afin d'aider la recherche et la lutte contre le cancer. Jusqu'à fin juin 2022, le grand public peut participer à la collecte de cartouches d'imprimantes à jet d'encre.

La Mairie de Bouliac soutient l'initiative en mettant à disposition dans ses locaux, un bac de récupération permettant à tous les Bouliacais(es) de pouvoir participer et contribuer à cette action. La plupart des marques de cartouches à jet d'encre grand public sont concernées et acceptées dans le bac de récupération (Canon, Brother, HP, Epson, Dell, Samsung, Lexmark, Neopost). Les cartouches seront ensuite récupérées pour être reconditionnées et le montant de la revente sera versé au CHU de Bordeaux.

À SAVOIR - Les toners ou cartouches des professionnels ne sont pas concernés.





LE BUDGET

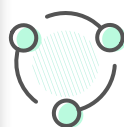
L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ; celle-ci est disponible sur le site internet de la commune.

Nous vous présentons ici le budget primitif de 2022 qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour cette année.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante puis transmis au représentant de l'État.

Par cet acte, le maire, appelé aussi ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Une fois voté, le budget 2022 peut être consulté sur simple demande en mairie.

FONCTIONNEMENT LA COMMUNE AU QUOTIDIEN



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

► LES RECETTES

Pour Bouliac, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées pour les prestations fournies à la population :

- impôts locaux
- dotations versées par l'État
- subventions diverses
- cantine, centres de loisirs, périscolaire...

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
2022
4,88 M€



L'écart entre le total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'AUTOFINANCEMENT c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement en limitant le recours à l'emprunt.

► LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des :

- salaires du personnel municipal
- fournitures / prestations de services
- subventions versées aux associations
- intérêts des emprunts à payer...

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
2022
3,88 M€

Pour 2022
versement
de la section
fonctionnement
à la section
investissement :

1 M€

INVESTISSEMENT PRÉPARER L'AVENIR

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

► LES RECETTES

Deux types de recettes coexistent :

- les recettes dites patrimoniales telles celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement)
- et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

RECETTES
D'INVESTISSEMENT
2022
6,50 M€

► LES DÉPENSES

Ce sont toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

- Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, sur des structures existantes ou en création.

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
2022
6,50 M€

AUTRES INFOS CLÉS

▶▶ RATIOS ET ÉTAT DE LA DETTE



Épargne brute	▶ 686 K€
Remboursement capital total	▶ 192 K€
Épargne nette	▶ 495 K€
Encours de dette total	▶ 6,2 M€
Capacité de désendettement (en années)	▶ 9

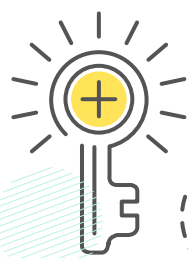
▶▶ FISCALITÉ DES MÉNAGES



Impôts locaux 2022 inchangés par rapport à 2021

- ▶ TAXE FONCIÈRE BÂTIE : **46,17 %**
- ▶ TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE : **87,81 %**

▶▶ LES PROJETS QUI COMPTENT



Îlot Vettiner
4 150 000 €

Enfouissement réseaux
420 000 €

Maîtrise d'œuvre foot, padel, skate park
100 000 €

Fin des travaux salle Rambaud (salle des associations)
68 000 €

EN BREF

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 28 février 2022. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement
- tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

▶ LE MOT DE...

Franck LECALIER
Adjoint aux Finances

La dynamique d'investissement est une volonté appuyée de l'équipe municipale et se poursuit à son rythme au sein de la commune.

Avec un coût estimé à 4,2 millions d'euros sur un budget global de 6,5 la construction de l'Îlot Vettiner constitue le projet phare du budget 2022.

Pour autant, de nombreux autres investissements sont également prévus au budget pour l'électrification et l'éclairage public, l'entretien des monuments, les équipements sportifs entre autres... Des investissements nécessaires pour le bien vivre de tous.

Pour cela, nous pourrions compter sur le nouveau Directeur du Pôle Technique Municipal, qui vient renforcer une équipe déjà pleinement investie dans la réalisation de tous ces projets.

Notre ambition reste intacte : dégager les marges financières nécessaires à la réalisation des investissements actuels et futurs au service de tous les Bouliacais(es).

ASSOCIATIONS DIVERSES



Anciens combattants OPEX et sympathisants de Bouliac

→ Porte-drapeau jeunes et devoir de mémoire

Nous faisons appel à des jeunes volontaires pour porter

les couleurs lors des cérémonies de commémoration. Les conditions à remplir sont simples : avoir 12 ans et obtenir l'accord parental. Le jeune est invité à participer, en fonction de sa disponibilité, à toutes les cérémonies officielles organisées à Bouliac ou dans des manifestations départementales. Il peut être invité par le préfet.

Le jeune porte-drapeau est reconnu par le secrétariat d'État aux anciens combattants et reçoit un insigne reconnaissant son titre officiel. Dès l'âge de 16 ans, il peut postuler sur proposition de notre association et avec l'aide de l'ONAC (organisme qui représente le secrétariat d'État dans chaque département) pour une invitation avec un parent aux cérémonies du 14 juillet à Paris. S'il est intéressé par une carrière militaire, il pourra bénéficier d'aide pour intégrer les écoles préparatoires. L'objectif est également de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire que les anciens ne pourront plus assumer dans l'avenir.

→ OPEX

Bouliac est un creuset d'anciens gendarmes mobiles mais aussi de combattants d'autres armes qui ont participé à des opérations militaires extérieures. Ils ont l'avantage d'être les plus jeunes ayants droit de la carte du combattant. Nous les invitons à nous rejoindre ou à nous contacter pour obtenir la carte de combattant qui est associée à des avantages fiscaux intéressants. Nous rappelons que les combattants d'Algérie peuvent obtenir cette carte s'ils sont restés jusqu'en juillet 1964 sur le territoire algérien.

→ Repas mensuel

En dehors des réunions de préparation des manifestations officielles nous organisons chaque mois un repas convivial au mess de la gendarmerie. L'objectif est de se rencontrer et d'échanger des informations sur la marche de notre association. Nous pouvons y associer des amis qui seraient intéressés, en qualité de sympathisants, pour nous rejoindre. Contactez notre secrétaire : Daniel Bijoux au 06 73 02 44 81.

→ Cérémonies du 8 Mai

Comme chaque année, au terme des cérémonies de commémoration, nous organiserons un banquet, avec animation, à la salle des fêtes de Bouliac.

À SAVOIR - Notre association qui compte 50 adhérents est la seule en Gironde en progression !

Adressez votre candidature ou vos questions au président de l'association.

Contact : serge.chaure@sfr.fr - 06 22 18 62 90



Le Bouliac Basket Club vous informe

Tour d'horizon des dernières actualités du Bouliac Basket Club, elles sont riches et variées !

Laurence Fillat, sophrologue praticienne, a organisé bénévolement des ateliers de sophrologie pour l'équipe des U15M.

Un temps d'échange mais aussi de pratique d'exercices et de techniques (respiration, relaxation, mouvements et visualisations) visant à renforcer la cohésion d'équipe et à favoriser une communication plus positive, a été proposé. <https://laurence-fillat-sophrologue-bordeaux.fr/>

Le BBC a lancé sa boutique officielle sur Hello Asso. Tous nos supporters peuvent maintenant s'habiller aux couleurs du club ! www.helloasso.com/associations/bouliac-basket-cl

Deux nouveaux sponsors Renov Couverture SARL et Axioncom ont financé les nouveaux maillots des équipes U11, U17 et U20.

Nous avons accueilli deux stagiaires Thibault et Marion qui nous ont aidés dans l'animation des activités du club dans le cadre d'un stage.

Cette nouvelle saison sera marquée par le retour de Bouly (notre mascotte en photo) qui vient à la rencontre des joueurs et des supporters.

Nous en profitons pour remercier tous les acteurs de la vie du club qui, grâce à leur engagement, permettent d'animer les activités et projets : les parents, les joueurs, les coaches, les accompagnateurs, les sponsors et partenaires, les supporters, les membres du bureau et Bouly !

Suivez les actualités du club sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/basketbouliac33270/>

L'appel du club informatique

L'univers informatique évolue. Pour cela, le club recherche des bénévoles pour la rentrée 2022/2023.

Vous êtes passionné(e) d'informatique, pourquoi ne pas nous faire profiter de vos compétences ? Vous avez du temps libre, des idées, des projets ? Venez partager vos connaissances ou transmettre vos savoir-faire. Contactez-nous !

Contact : clubinformatiquebouliac@orange.fr
Josette BENOIT - 06 80 08 12 73



Bouliac-Nature se mobilise

**Bouliac-Nature relaie le message de l'Office Français de la Biodiversité
« Du 15 mars au 31 juillet, touche pas à ta haie ! ».**

L'Office français de la biodiversité rappelle que pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources, permettent de se protéger du vent, du soleil, des intempéries et limitent l'érosion des sols. Elles abritent de nombreuses espèces, notamment des insectes et des oiseaux comme le rouge-gorge, qui y construisent leur nid.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant leur période de nidification, étape cruciale de leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), recommandent aux municipalités et aux particuliers de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet tandis que pour les agriculteurs,

la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015).

Sur ce même thème, l'association Bouliac-Nature a organisé début avril de belles balades ornithologiques pour observer les oiseaux et reconnaître les espèces, leurs habitats et leurs chants. Une conférence avec un ingénieur écologue et une spécialiste du Groupe National de Surveillance des Arbres (association reconnue d'intérêt général) est venue conclure ces moments de partage sur l'évolution de la place réservée à la nature dans nos jardins et, plus généralement, sur l'ensemble de la commune.

L'actualité du Club de bridge

**Amis bridgeurs, bienvenue au club de Bouliac !
Nous vous informons que le tournoi de régularité
est organisé tous les lundis à 14h à la salle Ausone
au centre culturel François Mauriac.**



Pour tous renseignements, veuillez contacter le Président du Club, M. Jean Paul HUET au 06 61 25 24 12 ou par mail à l'adresse suivante : jeanpaul.huet@gmail.com ou la trésorière M^{me} Geneviève PIVON joignable au 06 15 89 53 79 ou par mail : pivon.claude@bbox.fr. N'hésitez pas à nous contacter.

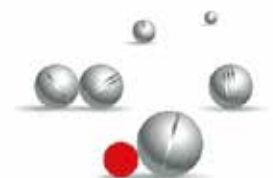


Belle moisson de récompenses pour les Boulistes !

**Nous avons organisé
un concours en Doublettes
le 5 mars dernier où nous
avons reçu 119 équipes.**

Notre record n'a pas pu être dépassé car 7 équipes ont du être refusées faute de pass sanitaire...

Les qualifications Doublettes Senior ont eu lieu le 2 avril.



ASSOCIATIONS DIVERSES



Les événements du Foyer culturel et sportif

À vos agendas ! Les spectacles du Foyer reprennent...

C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que les sections culturelles du Foyer travaillent afin de vous proposer à nouveau des spectacles ce printemps.

- L'ensemble vocal Kakofony donnera ses concerts annuels **les 20 et 21 mai**. À cette occasion, nous fêterons le 30^e anniversaire du groupe, avec une animation et des surprises !
- Les sections piano et guitare préparent des « Rencontres musicales » pour le week-end des **11 et 12 juin** dans la salle panoramique. Les deux professeures et des élèves joueront quelques morceaux.
- La compagnie Théâtre'uc a programmé ses représentations de fin d'année : les jeunes se produiront les **1^{er}, 2 et 3 juin** dans la salle des fêtes à 20h30. Ils joueront « La grande réunion des sorcières » (CP-CM1), « Pollution » (CM2-6^e), « Une nuit au Louvre » (5^e-2^{nde}) et « Fatale croisière » (5^e-2^{nde}).
Puis, ce sera au tour des adultes les **16, 17 et 18 juin** toujours à la salle panoramique à 20h30 avec la pièce « Merci Patrick ». Venez nombreux !

Du côté du tennis...

Un printemps qui s'annonce riche en événements tennistiques.

Nous avons atteint un record en terme d'adhésions cette saison, à ce jour 265 licenciés ! Nous remercions l'ensemble des adhérents pour leur confiance, leur fidélité et continuerons à proposer diverses compétitions, animations, service de cordage et soirées à thème. Sur le plan sportif, un grand bravo aux équipes jeunes avec la victoire des 11/12 ans garçons (Sacha Pradayrol, Oscar Delavallade, Mael Labussière) et de l'équipe filles 13/14 ans (Mae Hands, Marie Luz Lenier, Noemie Bazzaro, Liv Coureaud et Julia Civel) qui remporte la finale départementale de Gironde.

En mai, début du tournoi Dames des Côteaux, tournoi spécifique Dames où les joueuses jouent 2 matches minimum. Les championnats par équipe de printemps sont lancés, vous pouvez assister à de belles rencontres les dimanches d'avril à mai sur nos courts.

Retrouvez tous les résultats sur nos pages facebook et Instagram ainsi que sur notre site internet.

Renseignements : 05 56 20 94 01 - tennisclubdebouliac@orange.fr
<https://www.tennisbouliac.com>

Le retour des Médiévales !

Une fois n'est pas coutume, les membres des Médiévales se sont réunis pour l'AG 2022 suivie d'un repas offert par l'association. Nous repartons pour une session 2022 sur le thème de la guerre de 100 ans. Nous vous attendons toujours plus nombreux !



SPECTACLE DE DANSE ARDANCE 2022

Les 3 dates à retenir !
Où ? salle des fêtes de Bouliac

LES 11 / 18 ET 19 JUIN 2022

Quand acheter les billets ?

Le samedi 11 juin de 10h00 à 12h00

Les répétitions sont prévues quels jours ?

Le samedi 11 juin de 14h00 à 18h00

Le samedi 18 juin de 09h30 à 12h30*

*danseuses maquillées et coiffées



INFOS DIVERSES



Mardi gras s'invite à la Pastorale

Pour célébrer Mardi gras, les résidents de l'Ehpad ont réalisé masques et décorations de carnaval lors des ateliers créatifs menés par Sandrine et Sonia.



Chacun a mis du cœur à l'ouvrage pour faire de l'événement une journée haute en couleurs, riche de partages et de convivialité.

Le jour J, différents moments festifs ont été proposés aux résidents : retour sur l'histoire du carnaval suivi d'un quiz, puis séance photo en musique où résidents et salariés ont pris la pose masqués.

Et pour finir sur une note gourmande, les incontournables « beignets de carnaval » élaborés par les cuisiniers de l'établissement ont été proposés.

Le Club des aînés de Bouliac

Notre club s'est étoffé : de nouveaux adhérents se sont inscrits depuis la rentrée de septembre et d'autres peuvent nous rejoindre à tout moment dans l'année.

Petit rappel des sorties et activités qui ont déjà eu lieu.

Le 12 octobre 2021 : nous avons organisé un thé dansant à la salle des fêtes, le 15 décembre une sortie à Dancharia qui a enchanté tout le monde avec nos amis de Fargues-Saint-Hilaire.

Pour les mois à venir, le programme est le suivant :

- Le 27 avril : sortie en Dordogne avec balade en train à vapeur, déjeuner dans une « ferme auberge »...
- Le 11 mai : rencontre avec la nature dans le Gers.
- Le 16 juin : visite du Périgord noir et déjeuner au parc du Bournat.

Tout cela dans la joie et la convivialité !

Contact et renseignements : Colette Laurent - 06 31 85 21 56

L'école du Chat Libre de Bordeaux vous informe

La stérilisation c'est maintenant ! Pour aider l'association dans cette mission, l'école du Chat Libre de Bordeaux vous livre aide et conseils.

Chaque chatte errante que vous nourrissez dans votre jardin par compassion fera obligatoirement dans les semaines à venir une portée de chatons qu'elle ramènera au point de nourrissage.

Pour éviter la naissance de ces chatons que les associations et refuges saturés ne pourront probablement pas accueillir le moment venu, l'école du Chat Libre de Bordeaux peut vous aider à faire stériliser les chats errants que vous nourrissez.



Quelques infos à connaître :

- **Même très sauvages, ces chats peuvent être attrapés sans danger.**
- **Même en état de gestation, une chatte peut être opérée : n'attendez pas qu'elle ait mis bas.**

Il y a urgence : la période de reproduction a démarré !

Contact stérilisation : 06 82 00 91 41 ou par mail à l'adresse : chaterrants.edc33@gmail.com

Permanences au siège de l'association : les mardis, jeudis et samedis (horaires sur le site internet) 22 rue du 19 mars 1962, 33400 Talence. www.ecole-du-chat-bordeaux.com

ÉVÉNEMENTS



On a fêté Carnaval à Bouliac !

Une foule joyeuse et compacte se pressait en ce samedi 12 mars pour fêter Carnaval...

Petits et grands avaient revêtu leurs plus beaux costumes et leur maquillage d'apparat pour venir parader et fêter comme il se doit Carnaval ! Rendez-vous était donné salle des fêtes où la municipalité avait déployé pour l'occasion un manège et un stand de pêches à la ligne et de barbe à papa qui ravit les plus jeunes. Le (gros) stock de confettis était prêt, la sono enclenchée, les animateurs et membres de la Commission Culture parés, la fête pouvait commencer ! Parents, enfants, encadrants, élus, bénévoles attendaient avec une certaine effervescence le départ de ce cortège coloré et vivant composé entre autres de dinosaures, chevaliers, grooms, sorcières, princesses, licornes, indiennes (...) qui animèrent joyeusement les rues de la commune en cette belle après-midi !



NOUVEAUTÉ

Premier ciné concert et vrai succès !

Pour la toute première fois, la commission Culture proposait un ciné concert en l'église de Bouliac.

Au programme : *Le Mécano de la Générale*, de Buster Keaton accompagné à l'orgue par Uriel Valadeau. Magique.

Près de 80 personnes avaient pris place en l'église Saint-Siméon-le-Stylite le 12 février dernier et furent accueillies par Morgane Lacombe, Adjointe à la Culture et à l'origine de cette idée, et l'Abbé Émeric de Rozières qui avait accepté de prêter l'église le temps d'une soirée pour l'événement.

Uriel Valadeau, l'organiste, vint expliquer sa démarche, à savoir jouer la bande originale du film muet simultanément à la diffusion. Puis il rejoint sa place, à l'orgue, au dessus de l'assemblée, le spectacle pouvait commencer.

Une façon originale de (re)découvrir des lieux de culte et une première expérience qui a beaucoup plu au public présent.



MAJORITÉ

Le printemps solidaire de Bouliac

Alors que se poursuit le déploiement de nos projets communaux, que reviennent les beaux jours avec la perspective d'une baisse des contraintes sanitaires, nous avons tous été saisis d'effarement devant les bombardements et le désœuvrement des populations ukrainiennes devant la guerre.

Évidemment, au plus près de chez nous parfois, nous devons faire face aux difficultés de certains foyers et impliquer la collectivité dans l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais devant les images de la guerre aux portes de l'Europe, beaucoup se sont aussi spontanément mobilisés pour apporter au peuple ukrainien leur solidarité citoyenne. Rapidement, des démarches individuelles se sont vite constituées en énergie ou en projet. La municipalité a répondu aux offres généreuses qui ont commencé à affluer.

Parce que les communes ne peuvent recueillir directement les dons financiers des habitants, nous avons orienté les donateurs vers des associations en charge de cette collecte. En complément, nous avons ouvert les portes de la mairie pour recueillir et regrouper les dons matériels pour subvenir aux besoins de première nécessité.

Nous rappelons que la Préfecture de la Gironde invite les foyers qui souhaitent proposer un hébergement à des ressortissants ukrainiens de se rapprocher de la mairie qui recensera les initiatives. Elles seront transmises pour rapidement faire de notre commune une terre d'accueil.

La solidarité, c'est aussi se regrouper et partager notre créativité pour organiser un événement caritatif.

Nos équipes sont à pied d'œuvre pour élaborer un projet que nous voulons autant utile que fédérateur, afin de faire résonner plus fort le cœur des Bouliacais que le fracas de la guerre.

Avec émotion et fierté, nous remercions l'ensemble de celles et ceux qui portent haut les valeurs du printemps solidaire de Bouliac pour l'Ukraine.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

TRIBUNE LIBRE

MINORITÉ

Choisissons ensemble ce que nous voulons pour Bouliac

Chaque année, à Bouliac l'arrivée du printemps coïncide avec le vote du Budget. Après la hausse de 15 % des impôts votée l'an dernier par la majorité, nous sommes d'autant plus vigilants que ce que nous observons est saisissant.

Les charges de personnel (+ 18 % par rapport à 2019) et d'énergies (+ 46 %) continuent d'augmenter, sans que des économies ou des recettes non-fiscales complémentaires soient recherchées par ailleurs. Comme nous le répétons à chaque réunion, il est temps de s'interroger : quels services proposer aux Bouliacais ? Comment organiser les services municipaux pour répondre à ces attentes ? Quels profils recherchons-nous à recruter et comment les valoriser ? Toutes ces questions restent malheureusement loin des préoccupations de la majorité.

Le projet Vettiner voit son budget initial déjà dépassé de plus d'un million d'euros, et d'autres projets coûteux sont annoncés. Cette situation va impacter fortement les finances de notre commune.

De façon responsable et dans l'optique de terminer Vettiner, projet prioritaire, tout en continuant de maintenir un niveau satisfaisant d'investissement dans l'entretien des bâtiments communaux, nous avons proposé de différer des études et des travaux dont le lancement en 2022, ne s'avère ni nécessaire ni finançable. Ainsi plus de 500 à 700 000 euros pourraient être économisés cette année.

Plus généralement, il nous paraît essentiel de ne pas décider seuls. Les Bouliacais ne doivent pas être seulement sollicités lorsque les impôts augmentent. Il faut vous informer et vous associer aux choix qui seront réalisés pour la commune, pour choisir ensemble, ce que nous voulons.

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE PRATIQUE

→ CONNAISSEZ-VOUS MON ESPACE SANTÉ ?

« Mon espace santé » est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés.



Le dossier médical en ligne permet à chaque patient de retrouver en un seul endroit, sûr et facile d'accès, toutes ses informations de santé (traitements, résultats d'examens, radios, ordonnances...). Il peut y ajouter librement tout document utile à sa prise en charge. Son médecin traitant, son pharmacien et tous les autres professionnels de santé qui le suivent pourront aussi l'alimenter, si le patient les a autorisés à le faire.

L'utilisateur peut également renseigner son profil médical avec des informations personnelles (allergies, antécédents familiaux...) ou encore y enregistrer ses mesures médicales (poids, taille, tension, glycémie, etc.).

Une fois le dossier médical complété, cet historique peut être partagé avec les professionnels de santé de son choix qui en ont besoin pour assurer un meilleur suivi médical et éviter les examens inutiles.

• Respect du secret médical et sécurité des données

Les documents présents dans « Mon espace santé » sont visibles par les professionnels de santé qui y sont autorisés par la loi et les textes réglementaires. Ni l'Assurance Maladie, ni les mutuelles, ni la médecine du travail n'ont accès à ces données. La sécurité et la protection des données de santé personnelles contenues dans « Mon espace santé » sont garanties par l'Assurance Maladie. Ces données sont hébergées en France sur des serveurs répondant aux plus hautes normes de sécurité.

• Bientôt un agenda médical (courant 2022)

Dans « Mon espace santé », cet agenda permettra au patient de regrouper tous ses rendez-vous médicaux. Il pourra ainsi suivre l'historique de ses rendez-vous pour mieux organiser et ne pas oublier de planifier les prochains. L'agenda permettra également d'être alerté pour les rappels de dépistage ou de vaccination.

• Comment activer son espace personnel ?

Un code confidentiel sera envoyé à chaque assuré, par e-mail ou par courrier pour activer son espace personnel sur monespacesante.fr. Ce code, valable 6 semaines à partir de la date d'envoi, permet d'activer le service ou de s'opposer à sa création.

IMPORTANT - Après ce délai, si l'assuré ne s'y est pas opposé, l'espace personnel sera créé automatiquement. Chacun reste libre de s'opposer à la création de son espace personnel ou de le fermer à tout moment.

ÉTAT CIVIL



→ DÉCÈS

Jean-Louis MARTHIENS
le 02/02/2022

Yvette BOISSAVY
Épouse **POULAIN**
le 19/02/2022

Alain BÉZIES
le 20/03/2022

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rimbaud
Salle Serge Breuil
Salle des fêtes

Urgence EDF
0 810 333 033

Urgence eau
09 77 428 428

Urgence gaz
0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 56 38 52 52